

Vos services publics restent mobilisés

Suite aux directives gouvernementales visant à limiter la propagation du coronavirus COVID-19, les services municipaux se mobilisent, en lien avec ceux de la Préfecture, de la Gendarmerie et de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, pour assurer la **continuité du service public**.

Secrétariat de la mairie de Saint-Etienne-de-Fougères

Bien que l'accueil physique soit fermé en raison des mesures de confinement, le secrétariat de mairie reste joignable aux coordonnées suivantes :

- Téléphone : **05 53 01 06 07** (un message peut être laissé sur le répondeur en dehors des heures de permanence) **en cas d'urgence : 07 86 68 38 50**
- Courriel : **mairiestetiennedefougeres@wanadoo.fr**

En cas de demande de documents et/ou attestations, ceux-ci vous seront prioritairement transmis par voie postale ou dématérialisée. Tout éventuel **accueil physique** ne sera réalisé que **sur rendez-vous** et sous réserve du caractère urgent de la demande.

Le « registre nominatif des personnes vulnérables » a été activé, les personnes connues de nos services dans le cadre du **Plan Communal de Sauvegarde** ont été contactées et font l'objet de notre attention. Tout au long de la période de confinement, ce dispositif vise à maintenir le lien avec les aînés de notre commune, ceux qui sont isolés sans moyen de locomotion ainsi que les personnes vulnérables à raison de leur état de santé ou d'un handicap. Si vous souhaitez **nous signaler une situation de vulnérabilité** ou vous inscrire pour bénéficier de ce suivi, nous vous invitons à nous contacter aux coordonnées rappelées ci-dessus.

L'école se poursuit à distance pour les élèves de notre RPI, grâce à l'investissement important des enseignants et des parents. La mairie assure un relais pour les familles en cas de difficultés d'accès aux supports pédagogiques.

Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

Collecte des déchets

Le service de collecte des déchets reste assuré normalement :

ramassage des ordures ménagères en porte à porte chaque mardi matin, et des conteneurs de tri sélectif aux points d'apports volontaires.

Les déchetteries sont fermées. Les encombrants, tout comme les déchets verts qui ne seraient pas compostés, doivent être stockés jusqu'à la fin du confinement (pour rappel tout brûlage est interdit).

Soutien aux entreprises

La Direction Economique de la CAGV se joint aux partenaires du territoire, du département et de la région déjà mobilisés et unis pour répondre à vos interrogations.

Contact Christophe Martin, DGA : **cmartin@grand-villeneuvois.fr**

Plus d'informations et de liens utiles sur le site **www.grand-villeneuvois.fr**